RIASEC : C

C1304
GESTIONNAIRE D'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES -OPCVM-

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Gérant / Gérante d'obligations
- Gérant / Gérante d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCMV)
- Gérant / Gérante de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
- Opérateur / Opératrice produits dérivés financiers

Définition

Le Gestionnaire d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières -OPCVM- gère les portefeuilles d'investissement en valeurs mobilières pour optimiser les rendements aux clients.

- Gère les portefeuilles et sélectionne des titres et produits d'investissement adaptés aux besoins des clients
- Collabore avec des analystes financiers pour produire des rapports et recommandations
- Communique avec les clients pour discuter des stratégies et performances

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un niveau Bac + 5 à Bac + 8 Master en finance ou gestion d'actifs, un Diplôme d'Ingénieur ou Doctorat en finance.
Une Certification AMF est obligatoire.

Certifications et diplômes :

- Diplôme supérieur en finance Internationale
- Diplôme spécialisé en finance - master in finance
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance
- Diplôme en finance internationale

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir le bilan patrimonial d'un client
- Gérer des portefeuilles d'actifs financiers
- Réguler la vente d'actifs financiers sur le marché boursier
- Gérer un patrimoine, un portefeuille d'actifs
- Etablir des rapports de gestion financière

Développement économique

- Analyser les marchés financiers

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Etablir une courbe d'évolution de produits financiers

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Evaluer des risques financiers
- Maîtriser les risques de contrepartie, de crédit, de marché, opérationnel
- Appliquer des mesures correctives dans le traitement des opérations boursières
- Emettre des ordres d'achat ou de vente
- Réaliser des opérations de marché financier
- Concevoir des montages financiers complexes
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Contrôler la conformité de traitement des opérations boursières

Développement économique

- Réaliser une veille de marché, une veille concurrentielle
- Proposer une stratégie d'investissement

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Mettre à jour un tableau de suivi client
- Intégrer des modèles mathématiques financiers à des systèmes d'information

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de sens des responsabilités

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Actifs financiers**
- **Economie des marchés financiers**
- Marché d'actions et d'indices boursiers
- Marché des produits dérivés
- **Marché des taux d'intérêts**
- Suivi des tendances du marché
- Valeur boursière des entreprises cotées
- Anglais financier
- Stratégies d'investissement
- Analyse de la solvabilité
- Optimisation fiscale

Normes et procédés

- **Analyse des risques financiers**
- Recommandations AMF (Autorité des Marchés Financiers)
- **Réglementation bancaire**

Produits, outils et matières

- Gestion des capitaux

Techniques professionnelles

- Planification financière

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En bureau d'études
- Travail en mode projet

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Clientèle d'affaires

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Finance, banque et assurance

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail